

Prenez avis, conformément aux prescriptions de l'alinéa 1.0.1 de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, que la Ville de Saint-Eustache a vendu l'•**Ammeuble**• suivant :

<u>Acheteur</u>	<u>Lot</u>	<u>Prix</u>
Mathieu Gohier et Karine Dalphond	Lot 1 700 271 Cadastre du Québec Circonscription foncière de Deux-Montagnes.	135 550 \$
AP&C Revêtements & Poudres Avancées inc.	Lot 6 286 764 Cadastre du Québec Circonscription foncière de Deux-Montagnes	1 271 910,55 \$

Fait à Saint-Eustache, ce 11^e jour de janvier 2019.

Le greffier,
Mark Tourangeau